



GARGANVILLAR
TARN-ET-GARONNE

2021



B U L L E T I N
M U N I C I P A L



AU SOMMAIRE

P4 Le mot du Maire

P5 Budget communal

P6 Souvenirs

P7 Travaux

P8-10 Et dans notre école

P11 APE

P12 Garderie Périscolaire

P13 Arc-en-Jeux

P14-16 Génération Amitié Loisirs

P17 Club Country

P18 La chorale

P19 Sweet Form

P20 Les échos du foot

P21 La gazette bouliste

P22 L'ACCA

P23-24 Trail de Terride et Fête votive

P25-26 Rappels

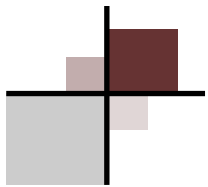
P27-28 Communauté de communes

P29 Vie locale

P30-31 Etat-civil

P32 Villages Fleuris





LE MOT DU MAIRE

Chères Garganvillaraises, Chers Garganvillarais

En mon nom et celui de l'équipe municipale je viens vers vous pour une rétrospective de l'année 2021. En effet depuis notre élection de mai 2020, nous avons appris et apprenons à gérer la situation sanitaire au jour le jour et en fonction des directives gouvernementales.

Ce sont les Ecoles, trois classes élémentaires et deux classes maternelles qui nous demandent le plus d'énergie. L'équipe enseignante ainsi que le personnel communal « agents de service et personnel administratif » se sont investis pour s'adapter et respecter les règles qui n'ont en cesse d'évoluer et parfois pour une application immédiate, un casse tête permanent provoquant parfois fatigue et lassitude. Donc merci à eux et souhaitons à tous de retrouver une conjoncture plus sereine.

Chaque assemblée municipale a continué à dérouler son programme, avec l'entretien et la réhabilitation de certains bâtiments communaux ainsi qu'un des points majeurs qui est la mise en place du Plan local d'Urbanisme Intercommunal, celui-ci étant largement dépendant des orientations imposées par la loi.

Notre vie associative reprenait depuis la mi-septembre tout doucement ses activités, quand tout à coup la 3ème et la 4ème vague de la COVID-19 mettait un arrêt brutal à cette dynamique.

C'est pour cela que notre réveillon de la St Sylvestre, pour la deuxième fois consécutive n'a pas eu lieu. C'est vraiment regrettable car ceci était un rendez-vous incontournable depuis bien des années qui permet de passer une soirée pour le bien, de servir dans l'amitié et la convivialité, mais vivons dans l'espérance de jours meilleurs.

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à celles et à ceux qui sont isolés ou touchés par la maladie ou par un deuil. Au nom de l'équipe municipale je vous formule des vœux de santé, de joie, de bonheur et de pleine réussite dans tous vos projets.

Meilleurs sentiments

C.VIGNAUX et son Equipe Municipale

PS : Infos dernière minute.

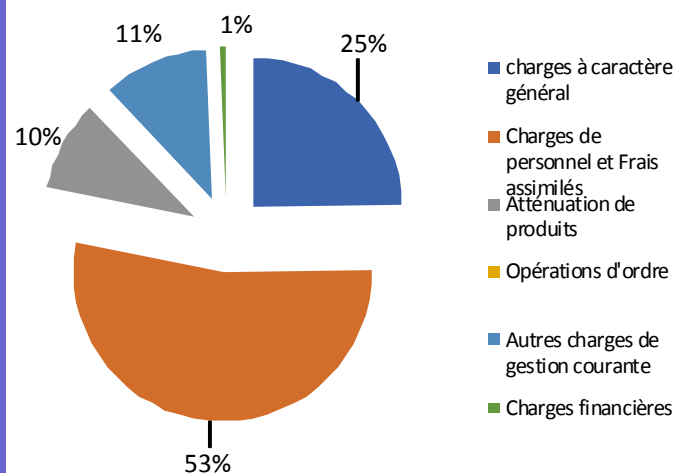
- ***Thierry CAHOUR, Employé dans nos locaux depuis 19 ans vient de décéder subitement d'un infarctus à son domicile dans sa 54ème année. Nous adressons à son épouse nos sincères condoléances et beaucoup de courage pour surmonter cette rude épreuve.***
- ***Egalement notre concitoyen Mr HOCHARD Régis demeurant « Chemin du Pigeonnier », ancienne ferme des « Frères ROUZIÉ » vient de subir un préjudice énorme, c'est l'incendie accidentel de la maison d'habitation. Ce dernier, étant absent au moment des faits, a tout perdu dans ce sinistre. Nous lui souhaitons beaucoup de courage pour surmonter cette douloureuse épreuve. Il tient à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin lui ont apporté leur soutien moral et matériel dans ce moment aussi compliqué.***

BUDGET

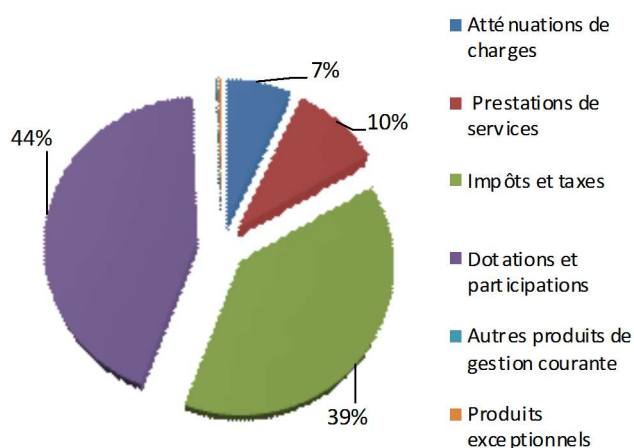
Prévisions de dépenses : 615 834.66€
Réalizations : 519 121.41€

Prévisions de recettes: 615 834.66€
Réalizations : 581 646.64€

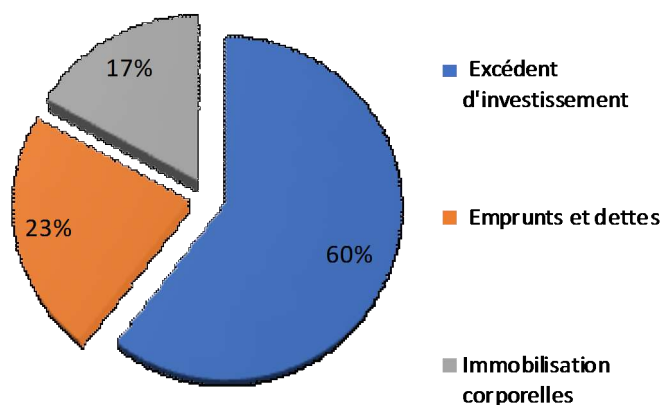
Dépenses de Fonctionnement	
	Réalisation 2021
Chapitre 011 Charges à caractère général	128 703,86 €
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	276 505,50 €
Chapitre 014 Atténuations de produits	51 001,57 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	120,00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	59 219,86 €
Chapitre 66 Charges financières	3 570,62 €
Total des dépenses	519 121,41 €



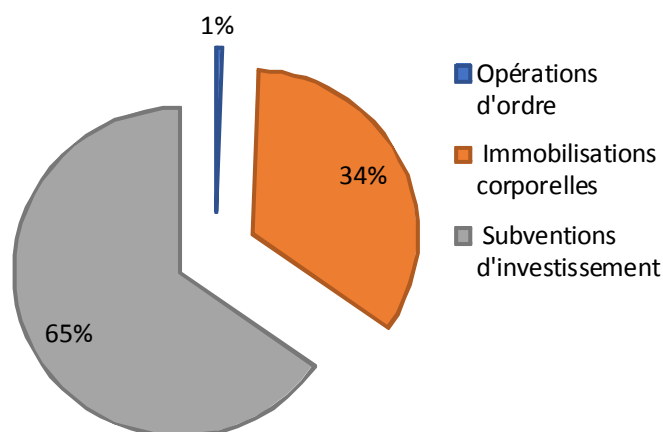
Recettes de Fonctionnement	
	Réalisation 2021
Chapitre 013 Atténuations de charges	40 718,89 €
Chapitre 70 Vents, prestations de services	56 324,31 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	227 519,11 €
Chapitre 74 Dotations et participations	253 906,94 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	1 110,24 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	2 067,15 €
Total des recettes	581 646,64 €



Dépenses d'Investissement	
	Réalisation 2021
Chapitre 10 Excédent d'investissement	38 408,66 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes	14 444,62 €
Chapitre 21 Immobilisation corporelles	10 761,60 €
Total des dépenses	63 614,88 €



Recettes d'Investissement	
	Réalisation 2021
Chapitre 040 Opérations d'ordre	120,00 €
Chapitre 10 Immobilisations corporelles	8 009,79 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement	15 305,25 €
Total des recettes	23 435,04 €



Souvenez-vous...ça s'est passé en 2021



DÉCEMBRE 2021

Cette année encore, malgré un contexte pesant le téléthon a pu avoir lieu grâce au bel état d'esprit volontaire et engagé des habitants et des associations. Dans le respect des mesures sanitaires imposées, une vente de gâteaux et un repas ont été organisés par l'Union des Sociétés, initiative qui a permis de réunir la somme de **901.05€**, soit environ 3 fois plus que l'année précédente.

Les dons ont été intégralement reversés à l'AMF, pour la recherche et le développement de solutions contre les myopathies et autres pathologies.

Merci à vous tous qui avez contribué à cet élan de solidarité.

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées en petits comités pour rendre hommage à nos anciens combattants en toute simplicité devant les Monuments aux Morts.

Le Conseil Municipal était rassemblé pour le dépôt des gerbes, ainsi que les porte-drapeaux Alexandre GOGOSZA et le représentant des Médailleurs Militaires de la circonscription.

Après le recueillement et la lecture de la lettre des armées par le Maire Christian VIGNAUX, le verre de l'amitié a été offert dans la salle municipale.

Merci à toutes les personnes présentes et à celles qui nous ont soutenu de loin.

11 novembre 1918



8 mai 1945



TRAVAUX EFFECTUÉS DANS L'ANNÉE



- Installation de tableaux numériques dans les classes élémentaires et une classe maternelle.
- Travaux à la salle de réception du stade ainsi que les couloirs (Peinture et carrelage)
- Réhabilitation d'une salle à la cantine pour les enfants d'une classe maternelle. (voir photos ci-contre)
- Rénovation d'un chemin communal entre Garganvillar et Angeville aux « Jauberts » avec la collaboration de la municipalité d'Angeville.
- Rattrapage du crépi extérieur de la classe de Mme DA PRATO par l'entreprise Nicolas VIZIER de Garganvillar.
- Grace à l'Association Communale de Chasse Agréée de Garganvillar présidée par David DELLUC, la taille de haie a pu être réalisée par l'entreprise DUCASSÉ de Gimat, avec un sécateur hydraulique performant et ceci dans le but de contrôler leur prolifération.
- Curage de certains fossés et réfection de certains ponts par la Communauté de Commune.
- Travaux autour de la marnière pour faciliter le débroussaillage. (voir photo ci-contre)



Salle cantine avant....



Salle cantine après....



Et dans notre Ecole..... RENTRÉE DES CLASSES 2021

L'école primaire de Garganvillar.

L'école accueille les élèves de la petite section au CM2.
Les 105 élèves ont été répartis sur 5 classes au double niveau : PS/MS, MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2.

Les personnels :

Les agents territoriaux :

- **Maternelle** : Mesdames Audrey Sanchez, Stéphanie GAYRIN-TRAMUZZI.
- **Élémentaire** : Mesdames Jocelyne DASTE, Françoise VIRIATO, Magalie DA CUNHA MONTEIRO
- **Cantine** : Madame Patricia VIGNOLLES

Les enseignants :

Mesdames Vanessa Gonzales, Perrine MOUCHEBEUF, Johanna DE ALMEIDA, Sylvie DA PRATO.

Malgré les conditions sanitaires restrictives, l'école est restée dynamique permettant aux élèves de découvrir de nombreuses activités recentrées sur l'école et la commune.

Activités architecturales :

Découvrir les éléments constitutifs des bâtiments et du végétal de Garganvillar.

Cela s'est déroulé sur plusieurs mois de la petite section au CM2 grâce à la participation de Sandra GASPARD architecte au CAUE de Montauban.

Ces études ont permis de réaliser des maquettes, des exposés et des livrets de jeu de piste pour découvrir Garganvillar en fonction de l'âge.

Activités créatrices encadrées par des artistes « Plum » et « Mourad »

Utiliser la matière ou des objets de récup pour enrichir et embellir l'école

Les créations sont présentes maintenant dans les différents lieux de l'école. (Hublots, jardin-art, sculpture, fresques)
Nous remercions des parents d'élèves et Monsieur le Maire qui ont participé à la mise en œuvre.

Sortie culturelle : Le salon du livre pour tous les élèves du cycle 1 et du cycle 2

Activités de pleine nature et sportives

- **Cycle 3** : Sorties vélo, journée vélo avec la découverte du Château de Terride à Labourgade
- **Cycle 1** : Sorties découvertes au niveau de Garganvillar. (Ferme de Mme Corbillon, camping de Garganvillar)

De nombreuses rencontres sportives : marche, journée « foot, rugby et tennis » avec les animateurs des clubs, journée sportive sur l'école avec l'USEP. (Merci à Monsieur Jean Claude Philippe pour ses contributions)

Projet danse :

Pour la deuxième année, la chorégraphe et danseuse Sarah DUCAT est venue sur l'école pour animer des ateliers danse dans le cadre du projet « Danse à l'école ». Les élèves ont eu la chance de rencontrer Pedro PAUWELS chorégraphe de grande renommée.

L'année a été clôturée par la venue du Père Noël en calèche. (Merci à Monsieur BILHERAN et l'Association des Parents d'Élèves). Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la

réalisation de ces nombreux temps de bonheur.

Procédure d'inscription pour l'année 2022/2023 :

- Le dossier est à retirer à la mairie.
- Elle concerne les enfants de 2019.
- Après avoir déposé le dossier en mairie vous êtes contactés pour l'admission qui se passe en deux temps : une rencontre avec l'enseignante pour un atelier avec l'enfant puis un entretien avec la directrice pour la partie administrative.

Les horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
9h00- 12h00 / 13h30- 16h30

Service garderie : matin : 7h30- 8h50 / soir : 16H30 -18H30
et le mercredi matin



Les Cm1 et Cm2 de Mme DA PRATO



Les Cp /CE1 de Mme MOUCHEBEUF



Les CE1 /CE2 de Mme DE ALMEIDA



Les maternelles de Mme GONZALES



Les maternelles de Mr CHARENSOL

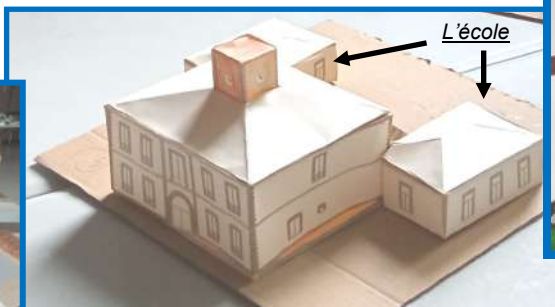
Une année à l'école de Garganvillar...

Projet Architecture



Maquettes des bâtiments communaux

✚ Découverte des maisons de Garganvillar sous le regard expert de Sandra Gaspard.



Embellissement



Avec nos intervenants Mourad et Plum : Réalisations de différents décors sur les murs de la cours d'école. Laisser place à l'imagination et la créativité avec des objets du quotidien.

✚ Représentation de la ripisylve de Garganvillar.
En clair qu'est ce que c'est :
 La ripisylve est l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau.
Son utilité :

- Elle protège les berges de l'érosion,
- Elle filtre les polluants,
- Elle freine le courant lors des crues,
- Elle apporte de l'ombre,
- Elle constitue une zone de refuge pour les animaux.



✚ Fresque murale dans la cours de l'école Elémentaire

✚ Fresque murale à l'école maternelle

Projet Danse



CM2/CE1

Sarah Ducat
et venue de
Pedro
Pauwels



Activités sportives

Salon du livre



Sortie à Beaumont de Lomagne

Sortie vélo, marche,
Tennis,
Journée sportive avec
le club de foot de
Garganvillar



Sortie au camping des étangs avec les tout
p tits.

Visite du Père Noël dans la classe maternelle



A l'année
prochaine
Père Noël...



APE DE GARGANVILLAR

VENTE DE GATEAUX D'AUTOMNE

Les 23 et 24 octobre 2021, l'APE de Garganvillar a organisé sur les communes de Garganvillar, Labourgade et Lafitte. une vente de gâteaux confectionnés par tous les élèves de l'école et les parents bénévoles. Ce fut un réel succès. Merci à tous les volontaires qui ont contribué à celui-ci.



GOÛTER DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, le père Noël sur sa calèche est venu distribuer cadeaux et goûter aux enfants de l'école. Enfants et Enseignants ont eu la joie de faire un tour de calèche avec le père Noël.



Accueil Garderie Périscolaire

Avec Magalie, Jocelyne et
Françoise



Petits chefs

Créations en papier



Festivities



Petits artistes



ARC EN JEUX

**ARC EN JEUX C'EST AVANT
LE SAMEDI SOIR AU
HEURES 30**



**TOUT DES RENCONTRES
CERCLE DE L'AMITIÉ A 20**

AUTOUR DE PARTIES DE BELOTE OU DE JEUX DE SOCIÉTÉS

Après quelques mois difficiles, notre club a pu reprendre ses activités le 25 septembre 2021 par la tenue de l'Assemblée générale, reportée jusqu'à ce jour là, pour cause de COVID-19.

C'est dans le très agréable et verdoyant jardin de Larroque à Escatalens, que se sont réunis la vingtaine d'adhérents pour y assister.

Nadine Bergé, Présidente, a tout d'abord pris la parole et demandé que nous ayons une pensée émue pour notre camarade de jeu, mais aussi ami Gérard TATAREAU, qui nous a quitté le 2 juillet dernier.

Il était un rouage essentiel de notre club, il faisait partie de notre bureau et ne ménageait pas sa peine comme lors de notre soirée-repas des voix occitanes, au cours de laquelle il avait tant donné de sa personne, son absence aujourd'hui se fait cruellement ressentir, gardons de lui, en mémoire, son éternel sourire et sa très grande gentillesse.

Elle a ensuite exprimé son désir de passer la main après avoir partagé avec l'association « PYRAMIDE » dans un premier temps puis « ARC EN JEUX » par la suite, une longue et belle histoire de 24 ans.

En résumé, sans entrer dans le détail de son propos, voilà ce qu'elle a pu dire :

« Je veux maintenant passer le relais, il est parfois bon, que du sang nouveau prenne la suite avec des idées novatrices et des façons de faire, différentes ou pas, et pourquoi pas meilleures !

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous dis le plaisir que j'ai eu à animer ce club, je vous remercie à tous de m'avoir permis de le faire.



Je remercie tous les membres du bureau actuel et ceux du passé, qui m'ont secondée dans ma tâche, avec toujours beaucoup de dévouement et de compétence.

Je souhaite beaucoup de réussite à mon successeur, je reste membre du club et continuerai à partager avec vous tous, encore et toujours de nombreux et agréables moments d'amitié. »

Après appel à candidature, Annick GOURGUES se porte seule candidate au poste de Présidente, et est élue à l'unanimité.

La nouvelle composition du bureau est votée à l'unanimité et se compose de la façon suivante

- Monsieur René BEQUIÉ est reconduit dans son poste de Vice-Président
- Jany DUPUY est élu trésorier
- Marie-Ange DELLUC est élue secrétaire

Annick Gourgues, présidente nouvellement élue prend la parole pour remercier l'Assemblée et ouvrir le dialogue sur les questions diverses ayant trait à l'organisation des soirées de jeux et activités annexes, pour cette future saison.

Voici le programme prévisionnel à compter de janvier 2022 des activités à venir : (sous réserve des conditions sanitaires)

- ♦ 8 janvier 2022 rencontre , cercle de l'Amitié
- ♦ 22 janvier 2022 jeux, coques des rois Maison des Aînés
- ♦ 5 février 2022 jeux, cercle de l'Amitié
- ♦ 19 février 2022 jeux et soirée crêpes, salle de réunion 1er étage
- ♦ 5 mars 2022 concours amical de belote maison des Aînés (ouvert à tous) **à 14 heures (après-midi)**
- ♦ 19 mars 2022 jeux, cercle de l'Amitié
- ♦ 2 avril 2022 jeux, cercle de l'Amitié
- ♦ 16 avril 2022 jeux, cercle de l'Amitié
- ♦ 30 avril 2022 omelette pascale Maison des Aînés.

**Vous êtes les bienvenus
si vous souhaitez vous joindre à nous**

**Ainsi va la vie de notre club...
Le bureau**

ASSEMBLEE GÉNÉRALE



DU 25 SEPTEMBRE 2021




AU JARDIN
DE LARROQUE





Générations Amitié et Loisirs Garganvillar

2021 une année en demi teinte



*2021 aura hélas, été la continuité de l'année précédente
dans le domaine sanitaire et associatif
tout au moins dans les premiers mois de l'année*

Nous avions espoir en début d'année, de pouvoir rouvrir les clubs dans des conditions normales, cela n'a pas été le cas, car durant ces 2 premiers trimestres, notre club a été par la force des choses, et dans le respect des règles sanitaires imposées aux Président d'Associations, dans l'obligation d'interrompre ses activités au risque de contagion de la COVID-19, à l'exception toutefois de la marche de santé du vendredi matin qui a été maintenue en raison de son déroulement en plein air, sans rassemblement important.

Des petits groupes de marcheurs se formant au rythme de chacun, réduisant ainsi les risques de contamination.

Et ce, jusqu'au début septembre, date à laquelle le bureau s'est réuni et a décidé de reprendre ses activités, puisque l'état sanitaire du pays le permettait à ce moment là. Mais aussi en raison de la remise à disposition des salles communales, par les municipalités.



Des activités ont alors été proposées et programmées jusqu'à la fin de l'année

- ◇ **Vendredi 8 octobre** à 16 heures 30 dégustation de pan tintât (pain aillé) et chasselas, précédée d'un petit loto en dix parties. Une après-midi récréative pour une reprise en douceur.
- ◇ **Vendredi 5 novembre** à 11h 30 : Assemblée générale au cours de laquelle il a été décidé par le bureau d'offrir, à titre exceptionnel, la cotisation à tous ses adhérents et adhérentes pour l'année en cours. Et ceci en raison de la pandémie, qui n'a pas permis d'organiser de manifestations, jusqu'à cette reprise d'octobre.
à Midi un repas retrouvailles préparé par Alain et Marie-Ange DELLUC et des bénévoles, a été offert à tous les adhérents et adhérentes, présents qui ont su apprécier ce geste de la part du bureau.
- ◇ **Samedi 27 novembre** à 14 h00 : concours amical de belote organisé, en partenariat avec les clubs de Castelferrus, Castelmayran, St-Nicolas-de-la-Grave et Larrazet, avec un engagement de 5 euros et attribution des lots en fin d'après-midi et partage du pot de l'amitié pour clôturer sympathiquement la journée.
- ◇ **Lundi 13 décembre** à 12 h00 : comme tous les ans en cette période de fin d'année, un délicieux repas de Noël a été partagé entre tous les convives, repas préparé par Alain et Marie-Ange DELLUC.
Cette journée se veut comme toujours conviviale et festive.
Au cours de ce repas, la chorale nous régale de quelques chansons de circonstance, sous la houlette de Véronique Martinez, chef de cœur.
En parallèle, chacun peut donner libre cours à son talent, par l'interprétation de chansons, récitations de poésies ou autres morceaux choisis.
La décoration de la salle et des tables a été réalisée par quelques adhérentes qui se sont réunies à plusieurs reprises et ont laissé libre cours à leur imagination avec beaucoup de plaisir et de réussite, quelques séances de loisirs créatifs improvisées !



**Rester solidaires et réaffirmer avec force
nos valeurs d'entraide et de partage
voilà notre devise !**



CLUB COUNTRY

Après cette longue période de pandémie, nous avons repris les cours de country.

Nous restons vigilants sur les gestes barrières et nous espérons que la situation ira en s'améliorant. Nous nous retrouvons dans la salle des Aînés tous les mardis du mois (sauf pendant les vacances scolaires) de 19h à 20h.

Nous sommes un groupe de 19 personnes à danser le Country dans la joie et la bonne humeur. C'est plus un moment de détente que de sport, mais cela reste une activité qui fait du bien au corps et à l'esprit.

Michel et son épouse Jeanine nous enseignent les pas avec enthousiasme et professionnalisme. Nous essayons d'être à la hauteur de leurs attentes.

Nous avons commencé notre saison par une sortie Country à « **Sainte -Eulalie -de - Cernon** » le 25 septembre 2021 pour faire du vélo rail. Puis nous avons visité « **Combret** », « **la Couvertoirade** » et le « **Méandre d'Aubialet** »

Cette fin de saison 2022 nous irons à St Émilion le château de la « Brede » et faire du petit train à la citadelle de Blaye. Les adhérents financent leur voyage.



Le club Country de notre village est à votre disposition pour tout renseignement si vous le souhaitez.

La cotisation au club est de **30 €** par personne pour l'année.

Le bureau

- Président d'honneur : Mr Robert DESCAZEUX
- Présidente : Mireille GRAULIER
- Vice-Présidente : Marie PIEULHET
- Trésorière : Geneviève BELY
- Secrétaire : Maryse ASTIÉ





La Chorale

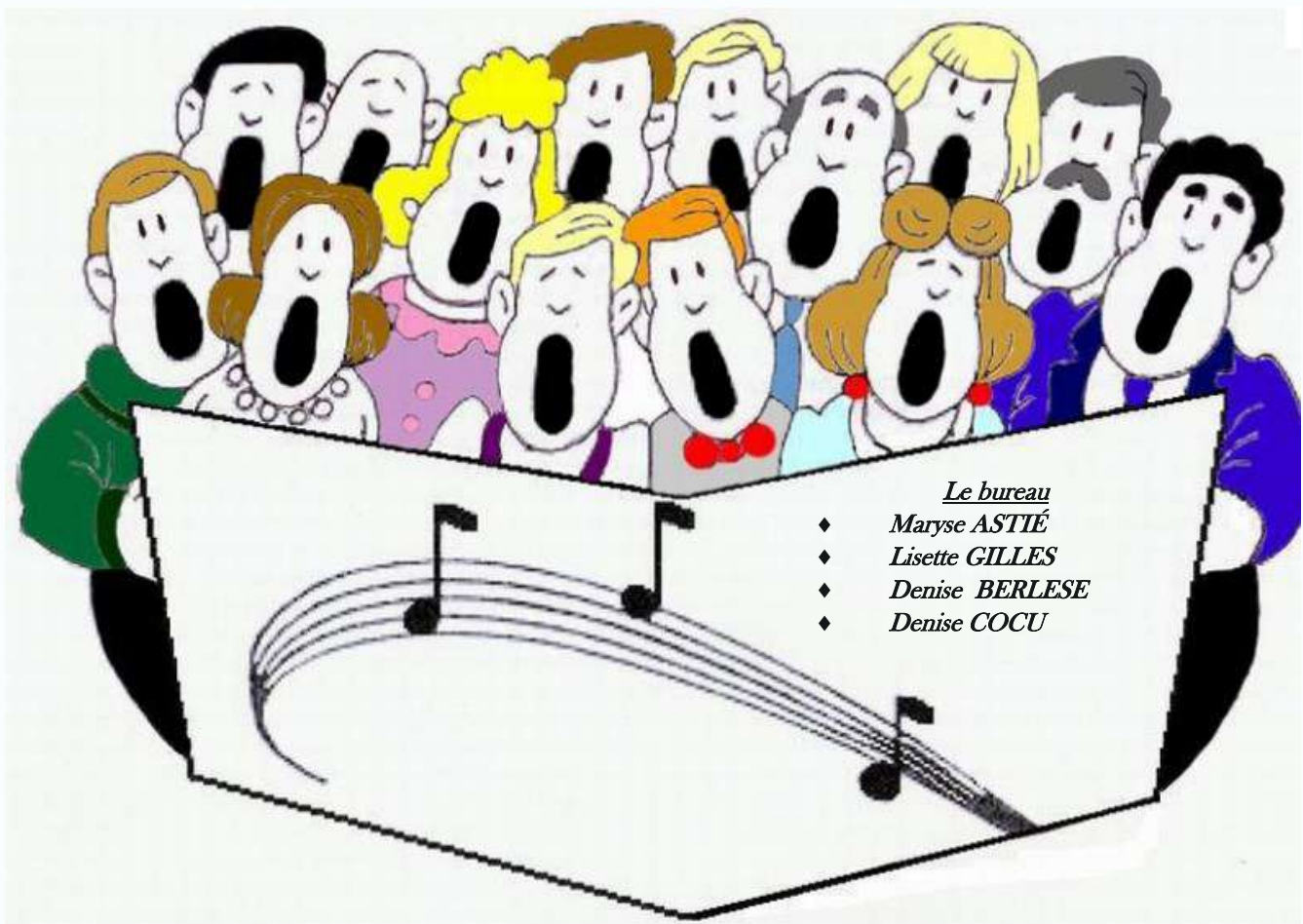
La Chorale a repris son activité le lundi de 14h00 à 15h30. Un goûter est servi après le chant et ceux qui le souhaitent peuvent jouer à la belote jusqu'à 17h00/17h30.

Le club des Aînés organise le repas de fin d'année et notre chorale anime cette journée par des chants et surtout des mélodies de Noël.

En juin, nous organisons le repas de fin de saison au plan d'eau de Saint-Nicolas de la Grave et nous interprétons des chansons d'hier et d'aujourd'hui.

A cause de la pandémie nous ne pouvons plus nous déplacer dans les maisons de retraite. C'est notre grand regret car dans certains établissements il y a des gens de notre commune et cela leur procurait un immense plaisir de nous revoir.

Si vous aimez le chant et si vous voulez passer un agréable lundi après-midi, venez nous rejoindre. Le meilleur accueil vous y sera réservé.



Le bureau

- ◆ *Maryse ASTIÉ*
- ◆ *Lisette GILLES*
- ◆ *Denise BERLESE*
- ◆ *Denise COCU*

SWEET FORM



Depuis septembre 2021, l'association Sweet Form 82 a le plaisir de vous proposer des cours de fitness. C'est dans une ambiance conviviale qu'une animatrice qualifiée vous propose :

- le lundi de 19h à 20h un cours de danse fitness (cours cardio avec apprentissage de plusieurs chorégraphies en 32 temps)
- le jeudi de 19h à 20h un cours de Gym Tonus qui varie chaque semaine (gym douce, renforcement musculaire, circuit training ou encore Yoga)

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Le bureau tient à remercier les adhérentes pour le soutien et l'énergie qu'elles apportent ainsi que la municipalité pour le prêt des salles.



Pour tout renseignement contactez nous : elodie.grellou@hotmail.fr



Une fin de saison avortée en compétition et une désaffection évidente des enfants envers le sport, tel est le résultat de la situation sanitaire. Mais l'organisation d'une journée scolaire en juin sur le terrain du moulin à vent nous faisait reprendre l'espoir d'un avenir prometteur. Avec Valentin PIEULHET, Matéo LEPRINCE et l'appui des enseignants nous avons passé une excellente matinée basée sur des jeux avec ballon. Depuis la rentrée de septembre tous les mercredis nous accueillons entre 25 et 30 enfants (dont 7 filles).



Une journée scolaire avec le soleil



Les équipes loisir et senior

L'équipe loisir enchaîne les matchs et les réceptions avec le bon état d'esprit qui la caractérise.

En ce qui concerne les équipes séniors les résultats sont contrastés. Si l'équipe 2 a du mal à enchaîner les victoires (à la trêve hivernale 8^{ème} sur 12) l'équipe fanion est à 1 point du premier Montauban que nous avons battu à l'aller et possède une avance de 10 points sur le troisième.

Elle a fait un début de saison exemplaire en allant jusqu'au 5^{ème} tour de coupe de France en faisant mordre la poussière à 3 clubs huppés de ligue (Mas Grenier, Grisolles, Fleurance).

Nous jouons depuis 7 ans en départementale 1 (plus haut niveau départemental) contre des villes et bourgs bien plus importants avec des budgets bien plus conséquents mais avec des résultats très honorables. Notre objectif est bien de persévérer dans cette voie en véhiculant une bonne image de notre village pour que les amoureux du foot puissent prendre du plaisir sans devoir s'expatrier.

Notre école de football accueille, dès l'âge de 5 ans, les enfants (filles et garçons) désireux de faire du sport. Notre priorité en ce qui les concerne reste la recherche du plaisir et développer le respect envers les partenaires, les adversaires et l'arbitre.



Notre école de Foot

Merci à la municipalité pour son investissement et son soutien qui permet le maintien d'une activité sportive dans notre village.

Le bureau



JC FILIPE 07 70 39 67 87

C.VIGNAUX 05 63 95 63 47

La Gazette Bouliste

Si l'on est impatient de savoir de quoi sera faite la saison sportive 2022, 2021 aura été malgré tout très belle au niveau des résultats. Dans le championnat des clubs Open : Garganvillar avait engagé 3 équipes et deux d'entre elles se sont qualifiées pour les phases

finale avec en prime l'accession en 4e division pour l'équipe 3.

Ces trois équipes seront reconduites pour la saison 2022 avec sûrement une quatrième pour satisfaire le plus grand nombre.

Côté féminine, l'équipe naissante a vécu une année difficile liée à son effectif réduit pour espérer une qualification.

Pour 2022, tous les espoirs laissent présager un effectif meilleur et de nouvelles perspectives prometteuses.

Des vétérans performants

Après une saison bien menée, l'équipe vétérans de Garganvillar monte en 3e division malgré 2 nuls en début de saison ils s'offrent une première place de classement.



L'équipe des vétérans



Une coupe de l'amitié pour le club :

Jeudi 11 novembre, s'est déroulée la journée des phases finales de la coupe de l'amitié au boulodrome de Moissac. En fin de journée, au terme d'une rencontre pleine de rebondissements contre Caussade, c'est bien Garganvillar qui s'est adjugé la victoire de cette coupe. Espérons une saison aussi riche que la précédente.

Tous les membres du bureau vous présentent leurs vœux pour la nouvelle année.



L'équipe féminine de Gauche à droite

Coralie DELUC , Jessica VIRIATO, Fabiola LAFON Emilie PASTOR

Composition du nouveau bureau

Président : André LAFON,
Vice Président : Hervé CORBILLON
Trésorier : Albert VIRIATO
Vice-Trésorier : Claude GOURGUE
Secrétaire : Coralie DELUC
Vice-Secrétaire : Bruno WASZAC

Nos remerciements à l'ancien Président Alexandre DELLUC pour son excellent travail et son dévouement durant 4 années.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE GARGANVILLAR

Lors de cette saison, encore touchée par cette crise sanitaire, certaines manifestations ont pu reprendre, ce qui a permis de retrouver un peu de convivialité autour de notre association.

Les ball-traps ont rencontré un franc succès auprès des habitants de notre commune. L'ACCA tient sincèrement à vous remercier pour votre participation et votre enthousiasme.

L'ACCA a réalisé son projet d'entretien de haies anciennes. Le but est de conserver les structures existantes en les taillant au lamier. Cette taille limite la prolifération de la haie et la rend plus compacte et plus dense, ce qui favorise la biodiversité.

Cette action n'est pas terminée. En effet, sur les 20 kilomètres de haies concernées, seulement 2 /3 ont été taillées, le restant sera réalisé au cours de l'année. Ce projet a été réalisé en partenariat avec la fédération des chasseurs, la Mairie, les agriculteurs et l'ACCA.



L'ACCA se tient à la disposition des agriculteurs et des habitants de la commune :

- ◆ pour tout problème de dégâts dus aux animaux nuisibles, plusieurs piégeurs sont prêts à intervenir.
- ◆ pour le maintien et la réalisation de jachères « faune sauvage », plantations et entretiens de haies, et de tout aménagement du territoire favorable à la faune.

Le bureau

TRAIL DE TERRIDES

Le **16 juillet 2021** on organisait le Trail du Château de Terrides à Garganvillar.

Cette manifestation fut une vraie réussite !

Tout y était : 175 coureurs, 62 randonneurs, 32 enfants, le soleil, l'ambiance et la convivialité.

Le **20 km** tracé dans un espace où la nature a repris ses droits très joueur et plein de relances a vu la victoire de Laetitia Marty chez les filles (2^{ème} Fanny Martin et 3^{ème} Aurore Penche) et Laurent Couderc chez les hommes (2^{ème} Thierry Belzuz et 3^{ème} Théo Vayssières). Le 11km partageait le même tracé sans les parties les plus difficiles a vu la victoire chez les filles de Emmanuelle Moillard suivie de Florence Guillauma et de Orlane DUBO alors que chez les hommes Simon Danieli l'emportait suivi de Cédric Gouxette et de Bastien Dabernat. La randonnée, une course enfants autour du village et l'éclade pour la partie conviviale ont complété l'évènement.

Le stress, la concentration du début de la matinée ont laissé la place aux SOURIRES et la joie de tous les participants heureux de se retrouver. Un balisage soigné effectué par un amoureux de la course à pied, un chronométrage de professionnels assuré par Margaux et Loïc, sans oublier les 65 bénévoles qui ont contribué par leur attention, leurs encouragements et leur dévouement à la réussite totale de la journée.

Source : Running mag

Photos : Denis COMPAING



Les organisateurs



Les coureurs au départ



Préparation des moules cuites au feu de paille

FÊTE VOTIVE

Après un an de purgatoire notre fête a eu bien lieu ce dernier dimanche 18 juillet dans une ambiance des grands jours. Une très grande chambrée avait pris place autour de la piste de danse préparée en circonstance pour que les danseurs puissent assouvir leur passion après un an et demi d'abstinence 'COVID oblige'.

L'animation de cette soirée avait été confiée à l'excellente Sylvie NAUGES et ses musiciens, mais auparavant il fût servi une paëlla géante préparée par Marie-Ange et Alain, et très bien aidé par les membres du Comité, qui a régalé toutes nos convives et ceci dans l'amitié et la convivialité et dans l'espoir de se revoir au plus vite.



*Mr le Maire saluant le travail d' Alain et Marie-Ange
DELLUC et des volontaires autour de la paëlla.*



Une soirée conviviale et animée



*Sylvie
NAUGES et son
orchestre*



RAPPELS

MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9h à 12h

DÉPÔT DE PAIN

Le dépôt de pain fait partie des services de proximité essentiels à la vie du village.

Le Conseil Municipal considère son activité comme une priorité qu'il nous faut estimer compte tenu du contexte.

Des familles de GARGANVILLAR et des alentours apprécient vivement cette disposition depuis 7 années consécutives et nous vous encourageons à venir plus nombreux encore.

Horaires d'ouverture :

- Du Mardi au vendredi de 7h30 à 10h00
- Les Samedis et Dimanches de 7h30 à 10h30

Mme Marie-Line JACQUIER assure le service avec enthousiasme et professionnalisme.

La boulangerie MARLAS, de BEAUMONT DE LOMAGNE fournit un pain de qualité depuis 4 ans déjà. Pour toute commande (pain, gâteaux, pizzas, viennoiseries, etc.) vous pouvez vous adresser à la boulangerie (05.63.02.31.93) ou à Marie-Line, et être livré au dépôt de pain communal.

INSCRIPTION SUR LES LISTES

ÉLECTORALES

Les personnes qui remplissent les conditions d'inscription peuvent s'inscrire sur les listes électorales au secrétariat de mairie tout au long de l'année en cours.

Pour remplir le formulaire, veuillez vous munir d'un justificatif de domicile.

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

- Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
- Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ième anniversaire.

Remarque : chaque jeune Français qui devient majeur est désormais inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30
Levée du courrier 9h00
- Fermé le samedi.

Les colis et lettres recommandées doivent être déposés avant 11h30. Passé cet horaire aucun enregistrement (recommandé, colissimo ou retrait de numéraire) ne pourra être assuré.

Téléphone : 05 63 95 60 10

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le PACS peut se signer en mairie ou chez le notaire depuis le 1er novembre 2017.

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite l'enregistrer soit chez le notaire, soit en mairie.

Démarches à effectuer en mairie

Un RDV doit être pris à la mairie au **05 63 95 63 41** afin de déposer les documents nécessaires :

- une pièce d'identité des deux partenaires,
- une copie intégrale (ou extrait avec filiation) de l'acte de naissance de chaque partenaire de moins de 3 mois,
- la déclaration conjointe* d'un pacte civil de solidarité (cerfa 15725-02).

Lors de la signature du PACS, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs.

*La convention de PACS

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. La convention doit être rédigée en français et comporter la signature des 2 partenaires.

Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs. Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs : «Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil.»

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...). Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*02).

DÉCHETTERIE

Z.A la Biarne

82210 Saint Nicolas de la grave

05 63 95 36 71

Nouveaux Horaires :

- Lundi 13h30 à 17h30
- Mercredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
- Vendredi 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Castelsarrasin

Saint-Béart

Ouvert du Lundi au Samedi de 9 h à 18h

05 63 32 44 07

URGENCES

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
S.A.M.U.	15
Centre anti-poisons	05 61 77 22 33 (Toulouse)
Centre hospitalier	05 63 04 67 00 (Castelsarrasin /Moissac)

BORNE A PILES



Vous pouvez déposer vos piles usagées dans la borne placée dans le couloir de la mairie sous le défibrillateur.

HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à venir sur votre territoire

Vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs, ces aides s'adressent à vous

A travers l'opération à venir, la Communauté de communes Terres des Confluences veut conjuguer toutes les options possibles et donner aux propriétaires tous les atouts pour améliorer l'habitat privé ancien. L'étude pré-opérationnelle lancée en 2020 par la Communauté de communes Terres des Confluences pour l'amélioration du confort et de la qualité des logements arrive à son terme.

Aujourd'hui, la seconde phase du projet prend forme, avec la finalisation d'une convention d'une durée de trois à cinq ans, regroupant tous les partenaires institutionnels associés. La signature de cette convention sera suivie par la recherche de l'opérateur qui viendra animer cette opération pour le compte de l'intercommunalité.

Une OPAH, c'est quoi ?

L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de traiter sur un périmètre précis les difficultés identifiées, par rapport à la réhabilitation de votre logement sur la question énergétique mais aussi sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce programme permet d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux en fonction des priorités locales définies dans la convention.

En effet, l'opérateur choisi par la collectivité sera chargé de vous informer sur le programme en question et sur les aides permettant de subventionner vos travaux. Sous certaines conditions de revenus, la Communauté des Communes pourra ainsi verser des subventions en complément des dispositifs déjà existants comme ceux de l'ANAH, du Département...

L'opérateur pourra vous conseiller et vous apporter l'assistance (administrative, technique, juridique et sociale) à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation de votre projet. Toutes ces prestations sont gratuites pour vous.

Retrouvez début 2022, l'avancement du projet sur notre site internet !

> Pour plus de renseignements :

Site internet www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Habitat > les aides locales

URBANISME

L'instruction dématérialisée de vos demandes d'urbanisme, en avant vers une démarche zéro papier !



Depuis le **14 mars 2022**, vous pourrez déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, ...) plus communément appelées ADS (autorisations du droit des sols) auprès du service instructeur de votre commune. Vos dossiers pourront être instruits dans leur totalité de façon dématérialisée, ce qui permettra un suivi en temps réel de votre demande.

Une interface simple et une aide en ligne pour les usagers

Les bénéfices sont multiples :

- Gain de temps pour l'administré avec accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Souplesse pour l'administré et amélioration de la qualité des dossiers pour l'administration
- Sécurisation des informations
- Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier.
- Réduction des coûts (reprographie, affranchissement...).

Comment utiliser cette plateforme ?

>> Etape 1

- Je me rends sur la plateforme via le site internet de la communauté de communes ou via le site internet www.service-public.fr pour accéder à la page d'accueil du guichet numérique.
- Je m'identifie grâce à l'icône en haut à droite grâce à France Connect ou en créant un compte via mon adresse mail et je renseigne les informations de mon profil.

>> Etape 2

- Je choisis la demande que je souhaite soumettre pour accéder au formulaire en ligne correspondant et je m'assure que ma demande est correctement complétée.

>> Etape 3

- Un accusé d'enregistrement électronique vous est automatiquement envoyé par courriel, le délai d'instruction démarre à compter de cette date.
- Lorsque votre demande est prise en compte par l'administration, un accusé de réception électronique vous sera envoyé par courriel accompagné d'un numéro de dossier.

>> Étape 4

- Je suis l'état d'avancement de ma demande depuis la page d'accueil du portail et j'échange avec le service instruction par voie électronique (demande de pièces complémentaires, décisions, ...)

> Pour plus de renseignement et tout accompagnement :

Le service instruction vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 13h.

Tél. : 05 63 95 56 45

Mail : instruction@terresdesconfluences.fr

Site internet www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Urbanisme